

Paris le 31 Mars 2020

## Collégiale de Neurologie

*Président :*

**Pr Bruno STANKOFF**

*Vice Président :*

**Pr Bertrand DEGOS**

*Secrétaire :*

**Pr David GRABLI**

*Bureau :*

**Dr Sophie DEMERET**

**Dr Philippa LAVALLEE**

**Dr Catherine BELIN**

**Pr Alain CREANGE**

**Pr Christian DENIER**

**Pr Ahmed ID BAIH**

**Pr Mikael MAZIGHI**

**Dr Marc TEICHMANN**

### Objet : plateforme NEUROCOVID

A l'attention des praticiens prenant en charge des patients infectés par le nouveau coronavirus en Ile de France.

Dans le contexte actuel d'épidémie COVID, les neurologues hospitaliers d'Ile de France, représentés par la collégiale de neurologie, en partenariat avec les experts neuro-réanimateurs, proposent une permanence d'astreinte pour permettre aux collègues de la région prenant en charge des patients infectés par le nouveau coronavirus (urgentistes, internistes, pneumologues, réanimateurs, ainsi que tous praticiens confrontés à la prise en charge de cette affection) d'obtenir rapidement (voire en urgence) des avis sur les pathologies neurologiques dont les patients pourraient être porteurs.

Des spécialistes experts dans les diverses pathologies (syndromes Parkinsoniens, maladies démyélinisantes, pathologies neuro-musculaires, maladies du motoneurone, tumeurs cérébrales/neuro-oncologiques et radiothérapeutes-oncologiques, encéphalopathie et épilepsie, démences, pathologies cérébro-vasculaires, maladies génétiques et métaboliques), pourront être contactés 7 jours sur 7 (24h/24) à la demande, sur des problématiques de prise en charge spécifique. Un avis complémentaire auprès d'experts neuro-réanimateurs peut être sollicité dans le même temps pour évaluer les enjeux d'une réanimation dans ce contexte de maladie neurologique. Il est recommandé dans la mesure du possible de recourir à la plateforme précocement dans le parcours de prise en charge des patients, en anticipation d'une décision urgente de réanimation intensive.

Cette plateforme n'a pas vocation à remplacer les organisations spécifiques locales au sein de chaque GHU, mais de les compléter pour les sites où elles ne sont pas présentes, ou lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Elle ne substitue pas à l'avis du neurologue référent qui doit être systématiquement recherché lorsque cela est possible.

Les demandes d'avis seront collectées de façon centralisée sur la plateforme de télé-expertise Tele-AiiNTENSE mise en œuvre gracieusement à cette occasion par AiiNTENSE avec le support d'OMNIDOC.

Les demandes seront recueillies via le lien suivant :

<https://omnidoc.fr/NeuroCovid>.

Elles seront immédiatement dirigées vers les experts d'astreinte adéquats. Des informations minimales sur le patient vous seront demandées lors de la demande.

Plus de renseignements seront disponibles sur le site [www.neurocovid.fr](http://www.neurocovid.fr)

Dans l'attente de vous aider sur la prise en charge de vos patients,

**Pr Bruno Stankoff**, pour les membres du bureau de la collégiale de Neurologie

**Dr Sophie Demeret, Dr Benjamin Rohaut, Pr Tarek Sharshar**, coordination réanimation